

### **3-la maîtrise des coûts**

*l'analyse des demandes de réévaluation financière des projets démontre qu'il existe encore des insuffisances dans ce domaine.*

*Malheureusement, ces lignes directrices pour la bonne conduite des projets sont souvent perdues de vue par les gestionnaires au plan opérationnel. Les efforts consentis à travers des inspections et le suivi à partir de la centrale ont permis d'apporter plusieurs correctifs. Des améliorations notables sont enregistrées durant l'année 1996.*

## **II-Concernant les observations particulières à certains projets**

### **1-Réalisation d'un ouvrage d'art CV 02/RN.44**

*Les retards dans le lancement du projet, dont l'avancement physique actuel a atteint les 95%, relèvent essentiellement de la parution de la nouvelle réglementation régissant le foncier.*

*En effet, le projet initié sous l'empire de l'ancienne réglementation qui permettait au maître de l'ouvrage, la DTP, d'entreprendre les travaux en parallèle au lancement de la procédure d'expropriation et d'indemnisation des propriétaires contrairement à la réglementation promulguée en 1991 qui impose l'achèvement de la procédure de l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'indemnisation des propriétaires expropriés avant d'entreprendre les travaux de réalisation.*

*L'existence d'une conduite vétuste d'alimentation en eau potable de la ville de Annaba, quoique identifiée avant le lancement des travaux, mais son état de dégradation avancée et son passage frôlant les fondations, a causé des retards dans le planning initialement arrêté.*

*Parmi les autres contraintes, la DTP a relevé les difficultés d'approvisionnement en gravier ressenties à ce jour sur l'ensemble des chantiers du BTPH de la Wilaya, ce qui a contraint l'entreprise co-contractante "ENGOA" de s'approvisionner pour plus de 60% de ses besoins auprès des carrières implantées dans la wilaya de Mila, l'incendie criminel dont a été l'objet le matériel de l'entreprise en exploitation à Annaba survenue le 22 mars 1994.*

### **2-Réalisation d'un ouvrage d'art sur Oued-Boukhmira avec récalibrage de l'Oued**

*Le projet relatif à la réalisation de l'ouvrage présentait une double complexité :*

*l'importance du cours franchi dans le drainage des plaines de Annaba et El-Tarf et la préservation de sa capacité d'écoulement après la construction de l'ouvrage ;*

*l'existence à proximité de l'ouvrage du seuil de piste de l'aéroport de Annaba qui imposait un dégagement en hauteur au-dessus de ce point.*

*Tenant compte des deux contraintes précitées, l'étude confiée à un bureau d'études spécialisé l'ENHYD a été réalisée en deux phases.*

*L'avant-projet détaillé remis en août 1992 renfermant les dimensions de l'ouvrage projeté, sa côte altimétrique et les travaux hydrauliques liés au récalibrage de l'Oued ont servi à la conclusion d'un contrat de réalisation avec l'entreprise Hydro-Urbaine Est.*

*La deuxième phase de l'étude a donné les détails d'exécution du récalibrage de l'oued et la réalisation d'ouvrage de protection en mer (160 mètres de jetées et 210 mètres de digues), une solution moins économique, ce qui a contraint le maître de l'ouvrage à opter pour le franchissement de l'oued dans ses berges naturelles sans l'aménager par la réalisation d'un ouvrage de 117 mètres de longueur survolant le lit majeur de l'Oued et ne nécessitant pas de travaux d'aménagement hydrauliques.*